



**Conseil d'établissement primaire et secondaire
de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice**



**Procès-verbal
Séance du mercredi 28 février 2018, à 20h00
Salle des Combles de la Maison de Commune, St-Sulpice**

Présences : MM. CHAPPUIS Olivier, CLUSAN Franck, HUMMEL Friedhelm, KHAMILICHI Saïd, MALATESTA Davide, NEHDI Adel, ROCHAT Alain, SCHAEFFLER Mathieu, SIEBER Didier, Mmes GOLAZ Anne-Lise, HOFMANN Stefania, MERMINOD Anne, MERMINOD Claudine, PERIANEZ Micaela, WILLI Corinne et ZELENKOVA Magdalena

Excusés : Mmes AVVANZINO Laurence, FAVRE Oriella, KOMSIYSKA SPASSOVA Anastassia, M. JACOT Stéphane

Absent : - - -

Procès-verbal : Mme Valérie MAYERAT

1. Accueil

Mme Anne MERMINOD ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement (CE), un accueil tout particulier à M. Friedhelm HUMMEL, nouveau membre et fait passer la liste des présences.

2. Appel - Liste de présence

Conformément ci-dessus.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du mardi 21 novembre 2017

Adopté à l'unanimité.

5. Retour sur l'assemblée des parents et prochaine assemblée à fixer

M. Olivier CHAPPUIS fait un retour sur la soirée annuelle des parents. Tous les enfants ont reçu la circulaire d'inscription en temps voulu et remercie encore M. Didier SIEBER pour la rapidité d'impression et la diffusion. Ils ont pu tabler sur la présence de 50 personnes, ce qui est encourageant. Ils ont également eu un retour des membres des parents d'élèves de la législature précédente, qui ont eu une participation de 40 à 60 personnes.

L'ordre du jour a été présenté aux participants et ils ont expliqué ce à quoi servait le CE, de qui il est composé et ont diffusé l'information sur le projet "parents référents". Les deux sections de l'APE de Chavannes et de St-Sulpice se sont présentées et ils ont mis en place un service de traduction simultanée qui a bien fonctionné.

Suite à la demande de Mme Anne MERMINOD, le power point est joint audit procès-verbal.

M. Mathieu SCHAEFFLER prend la parole à propos des préoccupations et des pourcentages qui sont sortis à la suite de la réception des coupons des parents.

Les gros points sont surtout la sécurité, les conflits et également la sécurité routière. Ils ont trouvé très bien les patrouilleurs scolaires mais les quatre collèges concernés souhaiteraient que ça couvre encore plus d'axes.

Ils ont également eu des retours sur les conflits et la violence à la récréation. Ce qui est ressorti, c'est qu'il faudrait plus de surveillants.

La dernière thématique était que les parents souhaiteraient suivre un cours de sensibilisation à la violence et au harcèlement.

M. Davide MALATESTA mentionne que les parents, surtout ceux de langues étrangères, souhaiteraient avoir la possibilité de communiquer par voie électronique. C'est le moyen le plus simple avec les logiciels de traduction.

Mme Magdalena ZELENKOVA prend la parole : En ce qui concerne le projet "parents référents", ils ont présenté le projet en détail. Ils ont déjà une liste avec 28 personnes intéressées qui se sont préinscrites avec leurs coordonnées et les langues ; il y a pour l'instant 9 langues. Quelques suggestions des parents qui souhaiteraient mettre les photos des "parents référents" sur les brochures et afficher la liste pour qu'elle soit visible. Dernière suggestion : en juin à la fête de l'école, les parents souhaiteraient que les "parents référents" soient présents afin de faire connaissance.

En général les parents sont très intéressés et le projet aura du succès.

Mme Anne MERMINOD demande s'il y a des questions.

En ce qui concerne les accueils parascolaires, Mme Claudine MERMINOD souhaite savoir ce qui a été ressorti.

M. Davide MALATESTA mentionne qu'il n'y a pas eu de question ni de commentaire sur ce sujet et que c'était vraiment centré sur la sécurité, les conflits et le harcèlement.

M. Didier SIEBER informe que pour la soirée du mardi 6 mars 2018, il y a déjà 224 personnes inscrites et qu'en général il y a toujours 1/3 des gens qui ne viennent pas. M. Bellon donnera une conférence sur le harcèlement et il en donnera également une le lendemain matin pour les enseignants, qui amènera à une formation.

Mme Anne MERMINOD demande s'il y a d'autres remarques sur la soirée des parents et remercie les membres pour l'organisation et pour le retour. Ils vont refaire une soirée des parents sauf erreur en janvier 2019.

M. Olivier CHAPPUIS demande une confirmation s'ils disposent bien d'une enveloppe budgétaire de CHF 2'000.-. M. Alain ROCHAT le confirmera mais il est quasi sûr qu'il y a une ligne sur le budget de la Commune de Chavannes.

6. Parents référents

Mme Anne MERMINOD mentionne qu'il y a déjà 28 parents intéressés et demande comment ils voient la suite.

M. Davide MALATESTA dit que maintenant ils vont laisser les personnes concernées officiellement pour la gestion du projet et pour les explications. Mais ça sera pour la rentrée 2018. Normalement il y aura un parent par langue. Mme Stefania HOFMANN mentionne qu'elle n'a pas vu de parent pour l'espagnol et le portugais. Ils passeront un petit appel d'offre pour les langues manquantes, une fois qu'ils auront les signatures des personnes inscrites avec les différentes langues.

L'école se chargera de les convoquer avec le groupe de travail et avec des personnes du CE qui souhaiteraient participer. M. Didier SIEBER proposera une date par exemple fin avril, début mai.

Mme Anne-Lise GOLAZ pense qu'il serait opportun de mentionner dans la convocation qu'il manquerait encore le portugais et l'espagnol.

Mme Anne MERMINOD remercie le groupe pour leur travail.

7. Communication du Directeur

- Informations sur le financement des camps

Suite à l'arrêté du Tribunal fédéral, M. Didier SIEBER donne le point de vue de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO).

En résumé, cette histoire est partie de cours intensifs d'allemand qu'un ministre UDC a décidé, dans un canton suisse allemand, de faire payer aux parents concernés. Les parents ont refusé et sont remontés jusqu'au Tribunal fédéral, qui s'est fondé sur un article de la Constitution fédérale disant que l'école est gratuite ; le Tribunal leur a donné raison et en a profité pour rappeler la gratuité des activités de l'école au canton. Ce n'est donc pas un camp qui est à l'origine de ce problème, ça touche à tout.

La réaction de certains cantons suisses allemands était de rendre les camps facultatifs et beaucoup d'autres cantons ont décidé de demander un avis à la CDIP (conférence des écoles obligatoires); le canton de Vaud en fait partie et nous avons reçu la consigne suivante de Mme Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat vaudoise, dans la dernière conférence plénière, que premièrement jusqu'à cet été rien ne changera et les communes discutent des éventuelles lettres des parents qui se basaient sur cet arrêté, mais que pour l'instant il n'y en a pas tant que ça. Dans l'Ouest lausannois, M. Didier SIEBER a connaissance d'une seule lettre. Dans le canton de Vaud, il y a toujours eu des communes quiaidaient les parents en difficulté financière. Donc jusqu'à la fin de l'année scolaire il n'y aura pas de problème mais la Conseillère d'Etat ne s'est pas rendue compte qu'en septembre il y aura déjà des voyages d'études et des camps et ça pourrait être un problème. Pour l'instant dans le canton, il n'est pas question de supprimer ces camps et de mettre une pression sur les communes. Donc ils ne savent pas.

Ce qui sera certainement remis en cause, sera le financement aux parents par type d'élève qui est par exemple : CHF 30.- pour les petits, CHF 50.- pour les moyens et CHF 100.- pour les grands, ce qui comprend tout.

M. Alain ROCHAT ajoute que le canton de Fribourg s'est précipité de savoir comment adapter ses Lois cantonale et communale à cet arrêté du Tribunal fédéral ; la réaction des gens était de dire qu'ils ne l'appliqueront pas. Il faut encourager les communes et l'Etat de Vaud à la désobéissance.

Mme Anne MERMINOD dit qu'il y a d'autres raisons que les problèmes financiers pour que les enfants ne participent pas aux camps.

Mme Stefania HOFMANN dit que les parents sont bien conscients que les communes font de gros efforts pour financer certaines sorties et camps.

M. Didier SIEBER voulait donner cette information car on en entend beaucoup parler actuellement. Le canton est attentif et attend une position commune d'un certain nombre de cantons avant de prendre position.

- Informations sur la soirée harcèlement et la journée pédagogique

M. Didier SIEBER a donné des informations; les enseignants sont très contents car ils ont un tas d'ateliers. Il y a même la PolOuest qui a demandé à participer. Ils ont déjà un groupe de professionnels comprenant des PPLS, des médiateurs, des responsables santé et la direction qui s'appelle le "groupe harcèlement", qui se rencontre toutes les 5 à 6 semaines pour un suivi des situations.

Le groupe de pilotage a déjà reçu les résultats des questionnaires socio-éducatifs, ils sont en train de préparer un retour pour les enseignants et les pistes qu'ils vont suivre. La journée du 7 mars 2018 pour les enseignants plus le questionnaire va donner lieu à une conférence des maîtres en avril afin de montrer les résultats, discuter avec eux et leur annoncer les pistes qu'ils vont suivre.

M. Mathieu SCHAEFFLER demande s'ils peuvent obtenir les résultats du questionnaire. Ils vont faire une synthèse des résultats pour les parents.

M. Didier SIEBER fait une petite parenthèse sur la sécurité. En général, les élèves se sentent clairement en sécurité dans leur classe et dans la salle de gym ; par contre dans la cour de récréation, c'était moyen. Il y a moins de bagarres par rapport à 10 ou 15 ans en arrière. C'est beaucoup plus sournois et discret à cause des applications smartphone. La violence existe toujours mais elle se manifeste sous une autre forme, ce qui n'est pas simple. A la Planta il y a plus de deux surveillants mais c'est compliqué à mettre en œuvre. L'établissement fait son possible pour garantir la bonne marche des surveillances.

Mme Anne MERMINOD demande s'il y a des questions sur la journée.

M. Olivier CHAPPUIS a une question sur la suite. Il souhaite mieux comprendre; dans sa finalité, est-ce que dans le projet on travaille avec les enseignants, les intervenants, les professionnels et que les enfants ne sont pas sensibilisés. Si l'enfant est témoin d'une situation, à quel moment il la considérera comme du jeu ou plus du jeu et vis-à-vis des adultes ? Ils étaient nombreux à participer à la conférence de M. Bellon sur le harcèlement mais il fallait avoir ce questionnaire pour développer des pistes comme former des enseignants et sensibiliser les enfants. Dans toute cette démarche, ils vont développer la méthode de la préoccupation partagée par laquelle ils vont former des enseignants en septembre.

M. Alain ROCHAT demande s'il y a des distinctions qui sont faites sur le contenu du harcèlement.

M. Didier SIEBER dit qu'il y a une différenciation sur la méthode d'intervention, car ils partent sur des situations d'harcèlement qui sont réglées par l'enseignant-e dans la classe. Ce qu'ils essaient de faire, c'est d'avoir dans tous les cas qui ne sont pas réglés, une vision de 3 à 4 points de vue, c'est-à-dire avec 3-4 types de professionnels (direction, PPLS, des médiateurs, des délégués santé), ce groupe contient ces gens-là. Pour chaque situation, ils s'assurent qu'il y ait au moins ce triple ou double regards. Le harcèlement le plus courant est par exemple : prendre un camarade à parti et lui donner des petites tapes, le menacer, le pousser et le mettre de côté.

M. Olivier CHAPPUIS dit qu'en parlant de harcèlement, il y avait celui sur les réseaux sociaux mais en fait c'est beaucoup plus large c'est-à-dire, dans la cour d'école ou ailleurs. Il trouve important que les enfants soient vraiment sensibilisés à un certain âge de la vie, à ce qui est du harcèlement aux yeux des adultes ou des grands et pour les enfants on est dans le domaine du jeu.

L'école a déjà un programme de sensibilisation qui s'appelle "toi-moi-nous" et ils aimeraient bien étendre un peu plus. Ce qu'ils font avec les élèves de 1 à 6P, ils sont plus à la pointe de ce qu'ils font avec les plus grands.

Mme Claudine MERMINOD se permet de rebondir sur deux choses. Il y a une bonne partie de l'éducation de l'enfant qui vient de sa famille. Après ils peuvent mettre en place des choses dans le cadre d'une institution mais à quelque part il y a des limites si les valeurs de l'institution ne correspondent pas avec les valeurs de la famille. Pour répondre à la question de M. Olivier CHAPPUIS sur les "jeux de bagarres" ou plutôt sur ce qui peut être un jeu pour des enfants et pour un plus grand ou un adulte, ça sera plutôt du harcèlement; il y a des signes qu'un adulte peut voir si c'est un jeu ou une réelle bagarre. Ce qui est aussi très important, c'est qu'avant le harcèlement, il y a les conflits entre les enfants pour des jeux, il y a des jeux de bagarres et la distinction entre une réelle bagarre ou du jeu, et qu'après il y a plutôt le harcèlement. La chose primordiale avec les enfants qui fréquentent les institutions, c'est la manière de gérer les conflits entre les enfants. Il y a toujours un enfant victime et un enfant "bourreau" et il faut prendre en charge les deux enfants, car souvent l'enfant qu'on caractérise comme étant "bourreau", est autant en souffrance que l'enfant "victime". C'est très important dans un conflit de ne pas uniquement soigner physiquement ou moralement l'enfant "victime", mais aussi de prendre soin de l'enfant "bourreau" car il est aussi en souffrance.

M. Didier SIEBER dit qu'il ne faut pas oublier que l'école ne pourra pas tout faire. Il faut sensibiliser les enfants mais il faut que l'on puisse aussi dire aux parents qu'ils ont également des devoirs et des responsabilités, entre autre l'utilisation des smartphones même si c'est nouveau. La moitié des smartphones confisqués en classe, est récupérée par les parents dans la demie journée. Il est important de rappeler l'importance du rôle des parents car c'est un problème global.

Mme Anne MERMINOD remercie les membres du CE pour le travail.

8. Avancement du projet "bateau"

M. Franck CLUSAN prend la parole. Fin juin 2017, il a proposé de construire un voilier ; ils en ont ensuite parlé aux 2 communes qui étaient partantes. Ils vont travailler 2 classes de développement, donc la classe de primaire et la classe de secondaire, ce qui fait environ 25 élèves. Grâce à la Commune de Chavannes, ils ont pu trouver un emplacement tout à fait adéquat, qui est donc le garage de la Concorde. Ces garages à la Concorde étaient ceux de la police communale de Chavannes.

Ils ont prévu deux ans pour la construction avec inauguration dans un an et demi maintenant. Les élèves sont à fond dedans, il y en a toujours un ou deux qui sont réfractaires mais dès que les autres sont lancés dedans, ils suivent automatiquement. A côté de ça, ils vont faire plein de thématiques sur la mer, l'eau et les voiliers. Ils ont déjà fait une sortie de voile avec l'école nautique d'Ouchy où ils ont passé une demie journée par groupe sur un voilier de 7 mètres 60 environ. Ils ont également fait une sortie "exposition de voile latine" à Evian et ont été bien intéressés. La quasi totalité des enseignants des deux classes se sont investis. C'est bien suivi par les deux communes grâce aux journaux. Les 24 Heures et le 20 Minutes sont également intéressés pour écrire des articles et pour faire une vidéo. Ils sont entrain d'attendre l'autorisation du SESAF, dont les classes de développement y dépendent.

Ils doivent encore régler le problème des autorisations des parents (afin d'utiliser l'image des enfants) et vont contacter les parents réfractaires, car ils ont l'impression qu'ils n'ont pas bien compris le concept et vont essayer de les convaincre.

Les enfants, suivant l'âge, ne sont pas tellement d'accord qu'on les prenne en photo ou qu'on les filme, mais qu'ensuite avec du recul ils seront tous fiers. De toute façon, il est interdit de mettre par exemple une photo d'un enfant dans un journal en mentionnant son nom.

Ils vont travailler au ponçage et à la résine. Ils vont apprendre à faire les noeuds. Ils souhaitent terminer ce projet dans 2 ans, donc en juin 2019, par un voyage croisière sur cinq voiliers à Toulon pendant quatre jours avec le UCPA (organisme très connu en France). Ils sont en train de faire le projet financier et ils verront si ça va passer. M. Clusan tient encore à remercier en son nom et aux noms des élèves, le conseil de direction et les 2 communes pour ce soutien.

Dans l'idée à l'avenir, ils souhaiteraient prêter ce bateau aux familles afin de faire un tour pendant le week-end. L'autre idée serait de le mettre en vente aux enchères auprès des parents.

Ils sont également en train de faire un drapeau avec l'emblème des deux communes.

Mme Anne MERMINOD remercie M. Franck CLUSAN pour le projet.

9. Divers et propositions individuelles

Mme Corinne WILLI souhaite remercier M. Didier SIEBER d'avoir passé dans les classes et pense que c'est une très bonne initiative. Il a fait le tour des classes 7 à 11 et compte continuer.

Mme Anne MERMINOD remercie le Conseil d'établissement.

Aucun autre divers n'étant demandé, la séance est levée à 21h25.

Au nom du Conseil d'établissement scolaire
 primaire et secondaire
 de Chavannes-près Renens et de Saint-Sulpice

La Présidente :

La Secrétaire, rempl. :

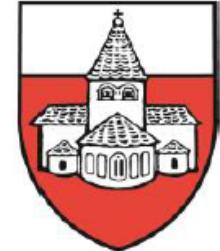
Anne Merminod

Valérie Mayerat

Annexe : ment.



**Conseil de l'établissement scolaire
 primaire et secondaire
de Chavannes-près-Renens et de St-Sulpice**



Bilan de l'assemblée des parents

- 25 janvier 2018 -

- Chappuis Olivier
- Malatesta Davide
- Schaeffler Mathieu
- Zelenkova Magdalena

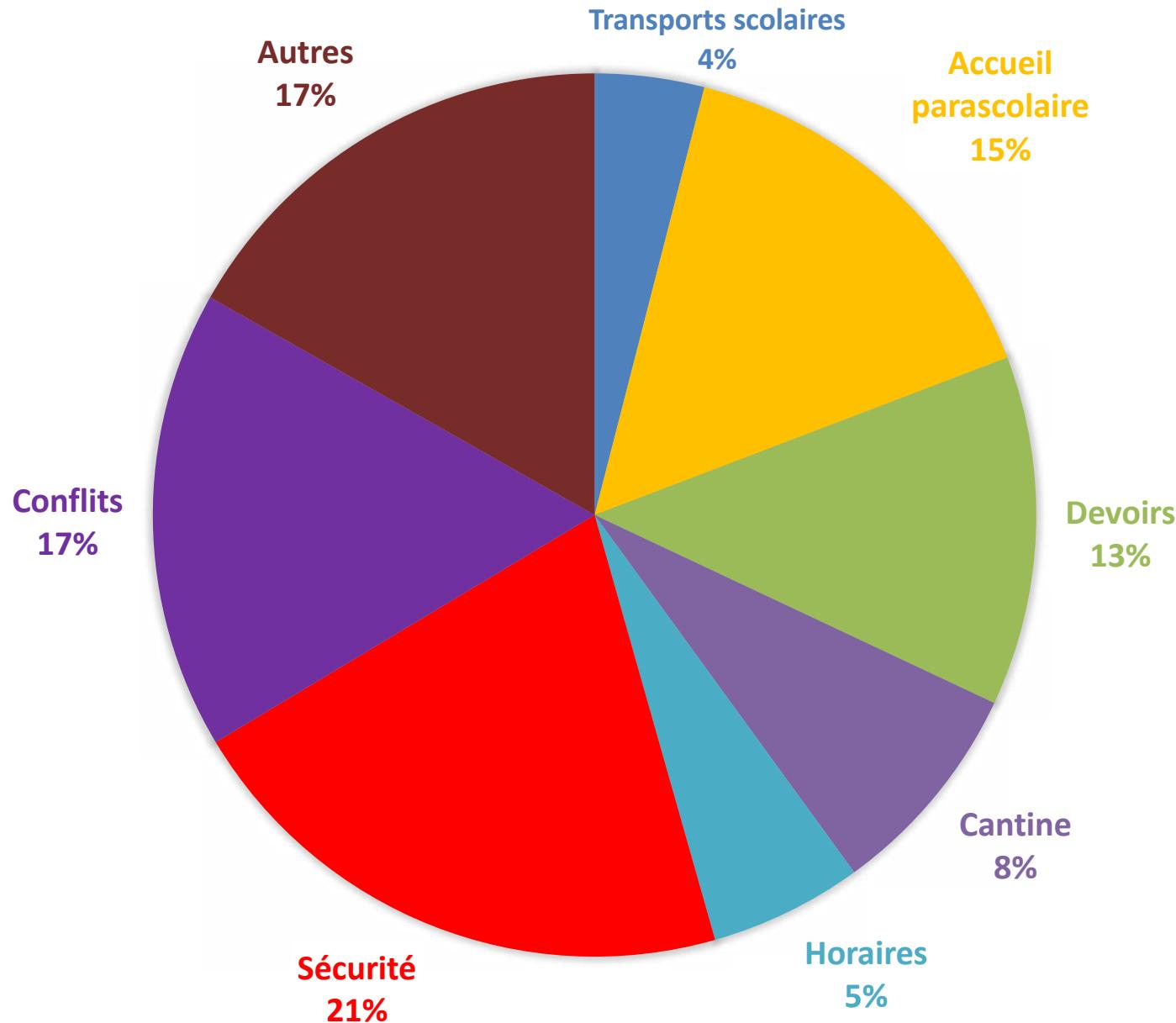
Quelques chiffres

- 318 réponses négatives
- 119 réponses positives
- 50 parents présents

Plan (durée 2 h)

1. Présentation du CET
2. Projet du CET les « Parents Référents »
3. Présentation de l'APE Chavannes-près-Renens
4. Présentation de l'APE St-Sulpice
5. Vos préoccupations et questions à remonter au CET
6. Verre de l'amitié

Vos préoccupations (retour des coupons)



Vos préoccupations et questions à remonter au CET

Sécurité - conflits

- Sécurité routière (patrouilleurs, couvrir plus d'axes)
- Conflits et les violences à la récréations (surveillance insuffisante)
- Cours de sensibilisation à la violence et l'harcèlement

Vos préoccupations et questions à remonter au CET

Communication de l'école

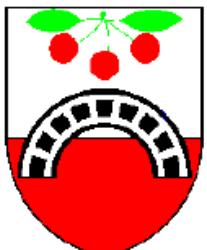
- Préférence pour les communications via l'agenda plutôt que le courrier postal
- Communication par voie électronique (traduction en ligne)

Parents référents

- 28 parents intéressés et à contacter (voir liste)
- Langues : albanais, chinois, anglais, italien, allemand, suisse allemand, bulgare, roumain, arabe
- Photo des parents référents sur la brochure
- Affichage de la liste à l'école
- Présence des parents référents à la fête de l'école (stand)

Merci de votre attention

Questions ?



**Conseil de l'établissement scolaire
 primaire et secondaire
 de Chavannes-près-Renens et de St-Sulpice**

